

## Projet BTSF : Better Training for Safer Food



L'EAHC est responsable de la mise en œuvre du projet BTSF (Better Training for Safer Food). Le projet BTSF est géré par la Direction Générale de la santé et des consommateurs. Il porte sur le développement d'une stratégie de formation européenne dans des domaines tels que la législation en matière d'alimentation humaine et animale, la santé et le bien-être des animaux et les contrôles phytosanitaires.



Après la réussite de la phase pilote, le développement du projet se poursuit. Les agents des autorités concernées des États membres de l'UE sont formés afin de rester au fait de la législation communautaire.

Ceci devrait garantir une exécution des contrôles plus uniforme, objective et adéquate dans l'ensemble des États membres. Les formations sont également disponibles pour les pays non européens afin de partager les connaissances essentielles concernant les normes et exigences d'importation européennes.

De plus amples informations concernant les marchés publics dans le cadre du projet BTSF sont disponibles à l'adresse : [ec.europa.eu/eahc/food](http://ec.europa.eu/eahc/food)

## Faits et chiffres EAHC



L'EAHC met en œuvre les Programmes pour la santé et les consommateurs ainsi que le projet BTSF :

- Par la gestion des conventions de subvention (projets, conférences, actions conjointes avec les États membres, subventions d'exploitation) et d'attributions des contracts,
- Par la gestion des relations entre les plus de 3 000 partenaires, représentant une contribution communautaire totale de près de 200 millions d'euros,
- Par la collaborations avec différents types de bénéficiaires, tels que des ONG, des organismes publics, des établissements d'enseignement supérieur et des sociétés commerciales à travers l'UE.

Fondée en 2005 en tant qu'Agence Exécutive pour le programme de Santé Publique (Public Health Executive Agency), elle est devenue l'EAHC en 2008. Elle est installée au Luxembourg et compte 50 agents.

### Contacts :

#### Adresse :

Agence Exécutive pour  
la Santé et les Consommateurs  
DROSBACH building  
L-2920 Luxembourg

#### Visiteurs :

DROSBACH building  
12, rue Guillaume Kroll  
L-1822 Luxembourg

Tel: +352 4301 32015  
Fax: +352 4301 30359  
<http://ec.europa.eu/eahc>  
E-mail: [eahc@ec.europa.eu](mailto:eahc@ec.europa.eu)



# Agence Exécutive pour la Santé et les Consommateurs (EAHC)



 Directorate-General for  
Health & Consumers

 Executive  
Agency for  
Health and  
Consumers

## Avant-propos

Promouvoir et protéger la santé, la sécurité et les droits des consommateurs européens est le principe au cœur des programmes d'action communautaire en matière de santé et de consommateurs. La Commission européenne a confié à l'Agence exécutive pour la santé et les consommateurs (EAHC) l'importante tâche de mettre en œuvre ces programmes de manière efficace.

L'Agence soutient des projets qui peuvent faire la différence dans notre vie, des projets qui rendent plus faciles et plus sûrs la vente et l'achat au sein des frontières de l'Union européenne, améliorent la sécurité sanitaire des personnes, combattent l'obésité, contribuent à réduire les inacceptables inégalités au sein de l'UE en matière de santé, des projets qui rendent notre alimentation plus sûre et encouragent les échanges de connaissances et d'expertises. Un élément clé du mandat de l'Agence est de vous tenir informés des problèmes qui sont importants pour vous. Dans cet état d'esprit, je vous invite à lire davantage à propos du travail de l'Agence dans cette brochure et à contacter le personnel de l'Agence si vous avez besoin de plus amples informations.

**John Dalli**, Commissaire européen à la santé et à la politique des consommateurs



## Mission

L'Agence Exécutive pour la Santé et les Consommateurs, l'EAHC, met en œuvre les Programmes de l'UE en matière de santé et de protection des consommateurs ainsi que le projet BTSF (Better Training for Safer Food – Une meilleure formation pour des denrées alimentaires plus sûres) en gérant les subventions et les contrats de service, et en fournissant d'autres services de soutien à la Commission européenne. L'Agence travaille en étroite collaboration avec la Direction Générale de la santé et des consommateurs.

L'EAHC s'efforce d'attirer les meilleures propositions dans les domaines de la santé publique, de la consommation et de la sécurité alimentaire afin de promouvoir les objectifs de l'Union européenne. L'Agence possède d'excellentes compétences de gestion et une expertise scientifique de premier plan qui lui permettent de garantir des résultats de qualité tout en maîtrisant les coûts.



## Ce que nous faisons

L'EAHC met en œuvre les Programmes pour la santé et les consommateurs ainsi que le projet BTSF :

- Par la gestion des aides financières apportées à des activités en matière de santé et de consommation,
- Par la formation d'experts en sécurité alimentaire,
- Par la diffusion de connaissances et de méthodes de référence et le développement de réseaux d'experts européens,
- Par le retour d'informations auprès de la Commission européenne (DG de la santé et des consommateurs) pour l'élaboration de politiques.



## Santé Publique

Le Programme de santé de l'UE est le principal instrument de la Commission européenne pour la mise en œuvre de la stratégie de l'UE en matière de santé.

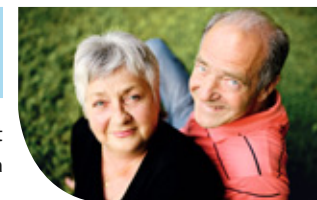
Les objectifs du programme actuel (2008–13) sont les suivants :

- Améliorer la sécurité sanitaire des citoyens ;
- Promouvoir la santé, y compris la réduction des inégalités en la matière ;
- Produire et diffuser des informations et des connaissances en matière de santé.



L'EAHC soutient la mise en œuvre de ce Programme par la gestion de subventions et de contrats de service. L'EAHC lance des appels à propositions et des appels d'offres dans le cadre du Programme de santé. L'Agence coordonne l'évaluation des offres, conclut des conventions de subvention et des contrats de service et supervise leur exécution. Par exemple, les projets et actions encouragent un style de vie sain (alimentation saine et contrôle du tabagisme), facilitent la réponse aux menaces de santé publique (par exemple, la grippe ou le bioterrorisme) ou améliorent l'accès aux informations de santé pour les patients atteints de maladies rares. Le premier programme d'action communautaire en matière de santé publique (2003–2008) a cofinancé 352 projets et activités.

De plus amples informations concernant le financement du Programme de santé sont disponibles à l'adresse : [ec.europa.eu/eahc/health](http://ec.europa.eu/eahc/health)



## Consommateurs

L'EAHC travaille étroitement avec la Commission européenne pour informer et conseiller les consommateurs, pour les aider à agir et renforcer leur confiance.

L'EAHC gère différents projets dans le domaine de la consommation financés par la Commission européenne. Ces projets visent à améliorer les conditions d'achat transfrontalières et à mieux intégrer les marchés de détail, ainsi qu'à mieux identifier les besoins des consommateurs de l'UE.

Parmi les activités gérées par l'EAHC, citons le réseau des centres européens des consommateurs (CEC-Net), des études de marché, des campagnes d'information dans les nouveaux États membres et le financement d'organisations impliquées dans la promotion des intérêts des consommateurs au niveau européen.

De plus amples informations concernant les subventions et appels d'offres dans le cadre du Programme santé sont disponibles à l'adresse : [ec.europa.eu/eahc/consumers](http://ec.europa.eu/eahc/consumers)

